

 <p><b>utbm</b> université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail &lt;prénom.nom&gt;@utbm.fr <a href="http://www.utbm.fr">http://www.utbm.fr</a></p>	<p><b>GE 07</b></p> <p><b>Gestion financière et de l'investissement</b></p> <p><b>Deuxième partiel</b></p> <p><b>Durée : 1 heure 30 + 5 minutes de lecture de questions</b></p>
<p><b>Christian GIRARDOT</b></p>	<p><b>Mardi 17 juin 2014</b></p>

**Consignes :**

- *Les documents de cours, les documents de TD, les sujets d'examen antérieur, les ordinateurs portables, les tablettes, les téléphones mobiles et les traducteurs électroniques ne sont pas autorisés.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie.*
- *Vous séparerez distinctement les différents dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Le sujet comporte huit dossiers indépendants. Toutes les questions sont indépendantes.  
Vous disposez des annexes suivantes :

- Annexe 1 : plan de comptes commun à tous les enregistrements demandés,
- Annexe 2 : bilan actif (tableau DGFIP n° 2050),
- Annexe 3 : bilan passif (tableau DGFIP n° 2051),
- Annexe 4 : compte de résultat 2<sup>e</sup> partie (tableau DGFIP n° 2053),
- Annexe 5 à compléter et à restituer avec la copie : compte de résultat 1<sup>ère</sup> partie (tableau DGFIP n° 2052),

« Terex crée à Montceau-les-Mines son centre mondial des petites grues », Didier Hugue, *Les Échos*, vendredi 31 janvier 2014

**Travail à faire :**

1. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société Terex France l'acquisition courant mars 2014 de la nouvelle ligne automatisée de peinture. Un tel équipement relève du taux normal de TVA à 20,0 % en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'enregistrement du règlement de la facture n'est pas demandé [1 point].
2. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société Terex France courant mars 2014 la notification de la subvention accordée par le Conseil régional de Bourgogne à la société Terex France. Une subvention n'est pas assujettie à la TVA [1 point].

« Faurecia veut mettre fin à la course au volume aux États-Unis », extrait, Maxime Amiot, *Les Échos*, jeudi 13 février 2014

**Travail à faire :**

1. Quel indicateur de l'équilibre structurel fonctionnel doit être amélioré par le déploiement du *Faurecia Excellence System* ? [0,5 point]
2. Que faut-il entendre par marge opérationnelle ? [0,5 point]

« Spécialiste de l'hydrogène, McPhy se lance en Bourse », Véronique Le Billon, *Les Échos*, mardi 4 mars 2014

**Travail à faire :**

1. Définir simplement ce qu'est bpifrance [1 point].
2. Enregistrer au 18/03/2014 – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société McPhy Energy la souscription des actions nouvellement émises au prix d'émission unitaire de 7,50 euros. La valeur nominale unitaire des 2 934 000 actions McPhy nouvellement émises est de 0,15 euro. L'enregistrement du versement des fonds n'est pas demandé [1,5 point].
3. Préciser sur quel document de synthèse et ligne de ce document de synthèse doit se trouver la perte nette réalisée en 2013 après l'affectation des résultats décidée lors de l'assemblée des actionnaires de la société McPhy Energy [0,5 point].
4. Quels sont les risques pour les épargnants individuels qui souscrivent à la levée de fonds de mars 2014 de la société McPhy Energy ? [1 point]

« **Thimmonier emballe les industriels du liquide** », Vincent Charbonnier, *Les Échos*, lundi 17 mars 2014

**Travail à faire :**

1. Les dépenses de R&D activables représentent 500 000 euros H.T. (TVA au taux normal de 19,6 %) au 31/12/2013. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société Thimmonier cet effort de R&D **[1,5 point]**.
2. Les dépenses de présence au Salon Interpack (location du stand, du matériels, impression des brochures...) de Düsseldorf font communément partie de ce que l'on appelle les frais généraux d'une entreprise. Sur quel document de synthèse et quelle ligne de ce document de synthèse trouve-t-on les « frais généraux » ? **[0,25 point]**
3. À partir des informations disponibles dans le texte, compléter le compte de résultat 1<sup>ère</sup> partie (tableau DGFIP n° 2052) disponible en annexe 5 **[0,75 point]**.
4. Quelles sont les informations financières que nous apprend le texte et que ne communique pas le compte de résultat 1<sup>ère</sup> partie de l'exercice 2013 ? **[1 point]**

« **Le fabricant de composants mécaniques pour l'automobile Gris lève des fonds** », Pascal Ambrosi, *Les Échos*, mardi 25 mars 2014

**Travail à faire :**

1. Sur quel document de synthèse et quelle ligne de ce document de synthèse trouve-t-on la valeur des titres de la filiale allemande GUT GmbH détenus par le groupe familial Gris ? **[0,5 point]**
2. Sur quel document de synthèse et quelle ligne de ce document de synthèse trouve-t-on la valeur à laquelle le groupe Lisi Automotive a cédé la société GUT GmbH au groupe familial Gris ? **[0,5 point]**
3. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – courant octobre 2013 dans le système d'information du groupe Gris, les travaux d'extension de l'usine de Lesménils. Les travaux de construction par une entreprise du BTP relevaient du taux normal de TVA à 19,6 % en 2013. L'enregistrement du règlement de la facture n'est pas demandé **[1 point]**.

« **Le groupe nantais Armor passe sous l'égide de son management** », extrait, Emmanuel Guimard, *Les Échos*, lundi 7 avril 2014

**Travail à faire :**

1. À quel stade du développement du groupe Armor interviennent en capital risque Hubert de Boisredon et les six autres membres du comité de direction ? **[0,5 point]**
2. Comment expliquer que des actionnaires puissent exercer 71 % des droits de vote (lors de l'assemblée générale) tout en ne détenant que 56 % des actions ? **[0,5 point]**
3. Pourquoi les fonds d'investissement du grand Ouest de la France n'ont-ils pas hésité à entrer au capital du groupe Armor ? **[1 point]**

**« Focal, le spécialiste des enceintes haut de gamme, vendu à Naxicap Partners », extrait, Denis Meynard, *Les Échos*, mardi 6 mai 2014**

**Travail à faire :**

1. Définir simplement ce qu'est un fonds d'investissement [1 point].
2. Définir simplement ce qu'est un LBO [1 point].
3. Comment peut-on expliquer que le résultat d'exploitation soit resté stable alors que le résultat net a connu une progression de 25 % ? [1 point]

**« Le promoteur nantais Réalités fait son entrée sur Alternext », Emmanuel Guimard, *Les Échos*, vendredi 16 mai 2014**

**Travail à faire :**

1. Calculer la rentabilité de la société Réalités pour l'exercice 2013 [0,5 point].
2. Définir simplement ce qu'est Alternext [1 point].
3. Comment seront utilisés les capitaux levés par la société Réalités ? [1 point]

**ANNEXE 1**  
**Plan de comptes commun à tous les enregistrements demandés**

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
101	Capital social
1041	Primes d'émission
110	Report à nouveau créditeur
119	Report à nouveau débiteur
120	Résultat de l'exercice créditeur
129	Résultat de l'exercice débiteur
...	...
131	Subvention d'investissement
...	...
161	Emprunts obligataires convertibles
163	Autres emprunts obligataires
164	Emprunts auprès des établissements de crédit (emprunts bancaires)
1671	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières
1674	Avances conditionnées
...	...
203	Frais de développement
205	Concessions, brevets et droits similaires
213	Constructions
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels
...	...
261	Autres participations
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
...	...
4411	État – Subventions d'investissement à recevoir
443	État – Opérations particulières
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44571	État – TVA collectée
4563	Actionnaires – Versements reçus sur augmentation de capital
462	Créances sur cessions d'immobilisations
...	...
503	Valeurs mobilières de placement
512	Banque
...	...
701	Ventes de produits finis
707	Ventes de marchandises
72	Production immobilisée
740	Subventions d'exploitation
...	...

## ANNEXE 2

### Bilan actif (tableau DGFIP n° 2050)



N° 10937 \* 16  
Formulaire obligatoire (article 55 A  
du code général des impôts).

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2014

2<sup>e</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : _____		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text"/>	
Adresse de l'entreprise : _____		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>	
Numéro SIRET * <input type="text"/>			Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N clos le, N-1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Retenues : (1) Dont droit au bad :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

N° 2050 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 - 146 014

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

## ANNEXE 3

### Bilan passif (tableau DGFIP n° 2051)



N° 10938 \* 13

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2011

2° EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2051 - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2011 - JOE 342

Désignation de l'entreprise _____		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG	
	Report à nouveau	DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
<b>TOTAL (II)</b>		DO	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
<b>Compte régul.</b>	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	
	Écarts de conversion passif *	ED	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	
<b>RENVIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 203.2.

## ANNEXE 4

### Compte de résultat deuxième partie (tableau DGFIP n° 2053)



N° 10947 \* 15

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise _____		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)		HX	
(9) Dont transferts de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			
	obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

RENVOIS

N° 2053 - IMPRIMERIE NATIONALE

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



## **Terex crée à Montceau-les-Mines son centre mondial des petites grues**

Didier Hugue, *Les Échos*, vendredi 31 janvier 2014

Entre l'Allemagne et la France, le groupe américain Terex a tranché. En Allemagne seront fabriquées les grues pesant jusqu'à 220 tonnes et à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), celles inférieures à 100 tonnes. Cette décision du troisième constructeur mondial, qui réalise un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de dollars et emploie près de 20 000 salariés dans le monde, découle en partie de l'impossibilité, selon le groupe, de concevoir outre-Rhin ces petits engins de levage, mobiles et très polyvalents, en respectant les prix du marché.

« *Les 25 ingénieurs et techniciens du bureau d'études bourguignon ont tout repensé* », indique François Truffier, vice-président marketing et stratégie de la division grues. L'unité française, qui compte 300 salariés, devient un centre mondial d'excellence. Elle a d'ailleurs présenté récemment le premier modèle d'une toute nouvelle gamme. Cet engin mobile tout-terrain d'une capacité de 55 tonnes, baptisé Challenger 3160, se pilote avec un seul opérateur, et possède une flèche télescopique de 50 mètres. Très compacte, elle offre un rayon de braquage serré qui facilite les déplacements à l'intérieur des zones de travaux. Le premier exemplaire sera prochainement livré en Angleterre.

Pour assurer la production, le site de Montceau-les-Mines investit actuellement cinq millions d'euros, dont deux millions dans une nouvelle ligne automatisée de peinture. Afin de conforter la décision du groupe Terex d'investir à Montceau-les-Mines, le Conseil régional de Bourgogne a décidé d'accorder une subvention de 800 000 euros. Le marché des grues de cette catégorie, actuellement stable, pèse 50 % des ventes totales. Le groupe Terex, coté à la Bourse de New York, réalise 20 % de son activité internationale dans les grues, dont un peu moins de 30 % en Europe. Sa clientèle est celle des entreprises qui louent du matériel, essentiellement aux entreprises du BTP.

## Faurecia veut mettre fin à la course au volume aux États-Unis

Extrait, Maxime Amiot, *Les Échos*, jeudi 13 février 2014

Des engins de chantier en pleine manœuvre au milieu des lignes de montage de planches de bord... L'usine Faurecia de Saline (Michigan) donne l'impression d'un vaste capharnaüm. Rachetée en 2012 au constructeur automobile Ford, elle constitue le premier site mondial de production d'éléments d'intérieur (planches de bord, panneaux de porte, consoles centrales...) du groupe français Faurecia. Cette usine tourne à plein régime, portée par le dynamisme de Ford. L'usine délivre chaque jour 20 000 pièces d'intérieurs, dont 8 000 planches de bord. Elle fournit celles du *pick-up* Ford F-150 – le véhicule le plus vendu aux États-Unis depuis 32 ans – mais aussi celles de la Ford Focus, de la Ford Mustang...

Las, l'usine est en pleine refonte de son organisation industrielle, via le déploiement du process interne *Faurecia Excellence System*. L'espace de production, qui s'étalait sur 175 000 m<sup>2</sup> du temps de Ford, a été réduit de moitié, permettant un gain de temps et de stockage. « *Nous revoyons intégralement tous les process pour gagner en efficacité* », indique Ray Boufford, pilote du projet.

Ce projet est à l'image de la stratégie américaine de Faurecia. « *Ces dernières années, nous avons crû très vite en Amérique du Nord. Désormais, notre priorité est de gagner en rentabilité. Le projet déployé à Saline est l'exemple type de notre démarche* », explique Mike Heneka, président exécutif pour l'Amérique du Nord. Si Faurecia s'est imposé en quelques années comme le cinquième équipementier en Amérique du Nord – 64 % de ses ventes proviennent de Ford, Fiat-Chrysler et General Motors –, sa croissance est tout juste rentable. En 2013, son chiffre d'affaires dans la zone Amérique du Nord s'est établi à 4,7 milliards d'euros, en hausse de 3,3 %. La zone Amérique du Nord représente désormais 27 % des ventes mondiales du groupe français, contre 10,8 % il y a quatre ans. Mais sa marge opérationnelle n'a atteint que 2,1 % en 2013, loin des 2,5 % espérés et surtout des 3 % du groupe. « *Nous ne sommes pas là où nous devrions être* », a indiqué Yann Delabrière, P-DG de Faurecia.

[...]

## Spécialiste de l'hydrogène, McPhy se lance en Bourse

Véronique Le Billon, *Les Échos*, mardi 4 mars 2014

C'est une opération de taille modeste, mais elle est symbolique d'une activité en pleine effervescence : l'usage de l'hydrogène dans le secteur de l'énergie. Hier, la société française McPhy Energy a lancé, par une souscription ouverte jusqu'au 18 mars, son introduction à la Bourse de Paris. Fondée en 2008, l'entreprise a déjà ouvert son capital à plusieurs investisseurs : bpifrance, les fonds d'investissement Sofinnova et Amundi, le groupe Areva... Mais elle espère, par cette opération, outre le renforcement de ses fonds propres, accroître sa notoriété. Le secteur est en phase de structuration : l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a lancé un nouvel appel à manifestation d'intérêt (Ami) auquel les industriels doivent répondre d'ici à la fin du mois. La semaine dernière, le groupe Areva a indiqué finaliser la création d'une coentreprise dans le domaine de l'électrolyse.

Le cœur de métier de McPhy Energy est la fabrication d'équipements de stockage d'hydrogène : des électrolyseurs et des containers qui produisent, à partir de l'eau et de l'électricité captée sur le réseau ou au sortir d'éoliennes et de panneaux solaires, des galettes d'hydrogène solide. La technologie, qui utilise notamment le magnésium, permet ainsi de stocker l'hydrogène « *de manière très dense et à basse pression* », explique Pascal Mauberger, président du directoire de McPhy Energy. Selon les applications souhaitées, cet hydrogène peut ensuite être relâché soit sur le réseau électrique quand les besoins sont là, soit dans le réseau de gaz, soit dans des stations-services pour les futurs véhicules à hydrogène, soit enfin, pour des industriels utilisateurs d'hydrogène (comme par exemple le lunettier italien Luxottica). « *Le marché industriel (le groupe italien Enel serait intéressé) est à notre portée, et nous sommes bien positionnés, avec des démonstrateurs, pour que cela devienne un relais de croissance en 2017-2018* », juge Pascal Mauberger.

Basée à La Motte-Fanjas (Drôme), l'entreprise a dégagé l'an dernier un chiffre d'affaires de 6,9 millions d'euros et une perte nette de 8,5 millions d'euros. La société développe avec l'énergéticien français GDF Suez le projet Grydh (injection d'hydrogène dans le réseau de gaz et de carburant des autobus) à Dunkerque (Nord), et un autre similaire avec l'énergéticien allemand E.ON en Moselle. Elle travaille aussi à un projet de déploiement de l'hydrogène à la pompe dans les stations services. L'un des enjeux sera d'assurer la rentabilité de cette technologie pour les usages dans l'énergie. Une étude de l'Ademe indique que l'objectif est de parvenir à un coût du stockage inférieur à 120 euros du mégawatheure, soit un prix encore plus de deux fois supérieur à celui de l'électricité sur le marché de gros.

## **Thimmonier emballe les industriels du liquide**

Vincent Charbonnier, *Les Échos*, lundi 17 mars 2014

Rien n'arrête les machines à doser de Thimmonier : ni le miel qui file, ni la pâte à crêpe qui mousse. « *Avant nous, personne n'avait réussi à les conditionner de manière industrielle* », se félicite Sylvie Guinard, présidente de cette entreprise installée à Saint-Germain-au-Mont-d'Or (Rhône), qui est la première de son secteur à avoir mis au point une solution pour résoudre ces problèmes spécifiques d'ensachage.

Parce que les marchés industriels que l'entreprise décroche sont souvent uniques – « *on ne revoit pas le client pendant dix ans* » –, note Sylvie Guinard, la société Thimmonier doit en permanence innover tant en termes de nouveaux matériaux, biodégradables ou recyclables, que d'évolutions technologiques des équipements. Au prochain Salon Interpack qui se tiendra à Düsseldorf (Allemagne) du 8 au 14 mai, la société rhônalpine présentera la première machine mécatronique destinée à conditionner des poches souples, la mécatronique remplaçant les mécanismes traditionnels, pneumatiques et mécaniques.

Barthélemy Thimmonier (1793-1857) a été l'inventeur de la machine à coudre, qui fut longtemps la spécialité de cette entreprise familiale, puis l'une de ses deux activités avec les machines d'emballage dérivées du savoir-faire historique appliqué à la soudure du PVC. Dans les années 1970, les deux activités furent scindées, Thimmonier ne conservant que les machines de conditionnement. Dans les années 1950, le grand-père de Sylvie Guinard avait aussi développé, en partenariat avec le groupe américain Colgate, le berlingot d'eau de Javel.

Les détergents et les cosmétiques génèrent aujourd'hui 10 % du chiffre d'affaires de la société, les poches médicales 10 % également. Thimmonier enregistre 70 % de ses ventes avec l'industrie agroalimentaire, avec des ventes de machines capables d'ensacher le lait, l'eau ou les jus de fruits. Les exportations représentent 85 % des 12,5 millions de chiffre d'affaires réalisés en 2013, dont 10 % sur les marchés européens et 75 % hors d'Europe. À l'image de cette commande de sept machines de remplissage de sachets décrochée mi-février en Indonésie, commande dont la valeur représentera plus de 10 % du chiffre d'affaires annuel.

## **Le fabricant de composants mécaniques pour l'automobile Gris lève des fonds**

Pascal Ambrosi, *Les Échos*, mardi 25 mars 2014

Spécialiste de la fabrication de rondelles découpées, plates ou coniques, et de composants mécaniques, principalement dédiés au secteur automobile, le groupe familial Gris vient d'accueillir à son capital le fonds d'investissement Cabestan Capital, et l'Institut Lorrain de Participation. Montant des fonds apportés : cinq millions d'euros pour le premier, et un million d'euros pour le second. Ils détiennent désormais 37 % du capital social. « *Cet accompagnement par des partenaires financiers nous permet de poursuivre notre développement en Europe, grâce notamment à notre filiale allemande GUT GmbH* », explique Céline Gris, directrice générale. En 2013, le groupe Gris a réalisé un chiffre d'affaires de 36,3 millions d'euros et prévoit 50 millions d'euros dans les trois prochaines années.

L'an dernier, le groupe Gris a investi 4,5 millions H.T. pour agrandir de plus de 1 000 mètres carrés son site de Lesménils, près de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Le groupe Gris prévoit maintenant d'investir un million d'euros dans sa filiale allemande qu'il a acquis auprès du groupe français Lisi Automotive en 2012. La société GUT GmbH est spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques et d'éléments de fixation complexes. Sa reprise a ouvert au groupe Gris les portes des constructeurs BMW, Daimler et Volkswagen, et présente un fort potentiel auprès de leurs équipementiers. Les investissements récurrents engagés par le groupe familial Gris pour maintenir son outil de production et améliorer sa productivité lui valent de compter parmi les fournisseurs de rang deux des principaux donneurs d'ordre européens de l'automobile.

## **Le groupe nantais Armor passe sous l'égide de son management**

Extrait, Emmanuel Guimard, *Les Échos*, lundi 7 avril 2014

Une nouvelle ère commence pour Armor. Ce groupe nantais de 1 900 salariés, spécialisé dans la chimie des encres et les technologies d'impression, vient d'être repris par ses cadres. Hubert de Boisredon, qui pilote le groupe depuis 2004, accompagné des six membres du comité de direction, ont acquis la majorité du capital. Ensemble, ils accèdent à 56 % des actions et à 71 % des droits de vote.

Cette opération marque le désengagement de la famille Rufenacht, actionnaire historique du groupe Armor, et qui détenait 90 % du capital social. Cette reprise par Hubert de Boisredon et ses principaux collaborateurs s'accompagne d'une mobilisation significative des capitaux-risqueurs du grand Ouest de la France. Le fonds d'investissement Arkéa Capital Partenaire investit 30 millions d'euros (25 % des actions) et les fonds d'investissement Ouest Croissance, Siparex et LCL Partenaires 5 millions d'euros chacun (soit 4,7 % du capital chacun). L'opération a également été ouverte aux salariés qui amèneront 2 millions d'euros (1,9 % du capital). Pour le dirigeant, cette reprise s'inscrit « *dans une optique de long terme, avec une adhésion à un projet industriel basé sur l'innovation* ».

En dix ans à la tête du groupe, Hubert de Boisredon a insufflé une nouvelle jeunesse à Armor. L'an dernier, le chiffre d'affaires a atteint 217 millions d'euros contre 143 millions d'euros cinq ans plus tôt (+ 52 %). 80 % du chiffre d'affaires sont réalisés hors de France. L'usine de La Chevrolière, près de Nantes (Loire-Atlantique), fait l'objet d'investissements lourds, poussant très loin la robotisation. Près de 65 millions d'euros d'investissement sont programmés sur la période 2013-2017.

[...]

## **Focal, le spécialiste des enceintes haut de gamme, vendu à Naxicap Partners**

Extrait, Denis Meynard, *Les Échos*, mardi 6 mai 2014

La dernière étape de la restructuration du capital du groupe Focal, leader français des enceintes acoustiques (Focal fabrique des produits très haut de gamme tels que *Grande Utopia*, une enceinte dont le prix peut atteindre 135 000 euros T.T.C.), a pris la forme d'un LBO, initié par le fonds d'investissement Naxicap Partners, associé pour l'occasion au fonds d'investissement rhônalpin Aquasourça. Les deux fonds détiennent désormais 83 % du capital social. Les cadres de la société Focal et de la filiale britannique Naim conservent leur participation d'environ 12 %. Le solde sera toujours détenu par des investisseurs régionaux à titre personnel.

L'opération bouclée mercredi a permis la sortie de la banque CM-CIC (qui détenait jusqu'alors 64 % des titres), entrée au capital en 2007. Elle a aussi été l'opportunité pour Jacques Mahul, qui a fondé l'entreprise voici une trentaine d'années, de céder le solde de sa participation (19 %). « *Le changement d'actionnaires sera sans incidence sur le management et la stratégie du groupe* », affirme Christophe Sicaud, président du directoire. Ce dernier souligne l'ancrage régional des nouveaux actionnaires, qui, d'après lui, ont validé la stratégie engagée autour de ses deux métiers : les enceintes et les amplificateurs. La croissance du chiffre d'affaires ne faiblit pas puisqu'il devrait passer de 65 millions d'euros en 2013 à 75 millions cette année.

La filiale Naim, réputée pour ses amplificateurs, acquise en 2011, participe largement à cette progression, avec un chiffre d'affaires attendu de 28 millions d'euros (contre 22,6 millions d'euros l'an dernier). Le groupe qui emploie 350 personnes, dont 200 à Saint-Etienne (Loire), a connu l'an dernier un résultat d'exploitation stable, à 4,5 millions d'euros, tandis que le résultat net progressait de 25 %.

[...]

## Le promoteur nantais Réalités fait son entrée sur Alternext

Emmanuel Guimard, *Les Échos*, vendredi 16 mai 2014

La société Réalités vient de mener à bien sa troisième levée de fonds en quatre ans. Ce promoteur immobilier nantais, qui réalise surtout de petits immeubles collectifs, a connu une croissance d'un tiers de son chiffre d'affaires en 2013, pour atteindre 56 millions d'euros. Progression remarquable quand on sait que dans le grand Ouest de la France, le marché des programmes neufs immobiliers a reculé de 30 % en trois ans. Quant au résultat net, il a triplé pour atteindre deux millions d'euros. Après une émission obligataire de 7,3 millions d'euros conclue l'an dernier, Réalités vient cette année de s'introduire sur Alternext.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un placement auprès de seize investisseurs qualifiés. Le montant total levé représente six millions d'euros. Les nouveaux entrants accèdent à près de 30 % du capital social, tandis que les fondateurs conservent également 30 % des actions. Le fonds d'investissement américain Lexin, entré en 2010 à hauteur de six millions d'euros, détient une part similaire, et le solde se répartit entre les managers et les actionnaires amicaux et familiaux qui ont soutenu l'entreprise, depuis sa création en 2003.

Pour Yoann Joubert, président et fondateur de Réalités, la cotation permet de gérer au mieux une structure capitalistique composite. Pour le dirigeant, cette capacité à trouver des financements dans un contexte de rareté des ressources, est l'une des clefs de la réussite de l'entreprise. Il insiste aussi sur l'importance de l'investissement dans la communication, concept pris dans sa globalité, du système d'information à la création d'une image de marque. Une organisation « industrielle » intégrant la norme ISO, est aussi présentée comme un atout dans un métier « *qui reste très artisanal. Suivre cent projets, dont certains peuvent s'étaler sur dix ans, exige des processus, un back-office informatique, et un suivi permanent des budgets* », expose le dirigeant, qui a constitué une équipe de 65 salariés, répartis entre cinq agences.

L'introduction sur Alternext doit surtout permettre à Réalités d'intensifier son effort commercial et de diversifier son offre, notamment vers les résidences pour étudiants et personnes âgées. Au regard des réservations et d'une solide réserve foncière, Réalités compte atteindre 70 millions d'euros de chiffre d'affaires cette année.